

CHAPE CONFORT

CHAPE ALLÉGÉE



ALLÈGEMENT DES STRUCTURES

- 3 fois plus légère qu'une chape traditionnelle : 750 kg/m^3
- Facile à mettre en œuvre
- Participe à l'isolation thermique et acoustique
- Fibrée et à base de billes de polystyrène pré-adjuvantes
- Pour rénovation sur plancher bois, béton, etc.
- Conforme à la norme chape (NF EN 13813)



INFORMATIONS PRODUIT

Consommation

6,3 kg/m² et par cm d'épaisseur.
44 sacs par m³ à couler.

Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Conditionnement

Sac de 14,5 kg / 23 litres - Palette de 48 sacs

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise

Densité poudre : 630 kg/m^3

Composition : ciment, charges minérales, billes de polystyrène expansé, fibres, adjuvants spécifiques

Granulométrie : 0,4 mm maximum

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Résistance au feu	A2 - s1, d0 (M0)
Conductivité thermique	0,18 W/mK
Affaiblissement acoustique (estimation sur une épaisseur de 5 cm)	17 dB

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C*

	À 7 JOURS	À 28 JOURS
Résistance en compression	4 MPa	10 MPa
Résistance en flexion	1 MPa	1 MPa

* Ces valeurs ont été mesurées en conditions de laboratoire ; elles peuvent être issues de données statistiques ou d'essais ponctuels et sont données à titre indicatif.

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Locaux privatifs P2/P3
- Rénovation sur plancher bois.
- Chape désolidarisée ou adhérente.
- Sous-chape.
- Ravoirage.
- En extérieur : balcons loggias, coursives.

Supports admis

En pose désolidarisée :

- Bois.
- Carrelage.
- Peinture de sol.
- Chape à base de ciment, anhydrite.

En pose adhérente :

- Béton.

Usages exclus

Réalisation de surfaces fortement sollicitées type sols industriels Locaux P4/P4S. Ne pas appliquer sur un plancher chauffant. Ne pas laisser la chape nue.

MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- Classification selon NF EN 13813 : CT-C7-F1
- DTU 26.2
- Marquage CE

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

- Le support doit être porteur, apte à recevoir la charge. Il doit être propre, sain et cohésif.
- La chape ne doit pas recouvrir un système de chauffage par le sol. Un plancher chauffant pourra en revanche être installé par-dessus la **CHAPE CONFORT**.
- Mettre en place une bande périphérique résiliente de désolidarisation d'épaisseur minimum 5 mm pour absorber une légère dilatation. Désolidariser avec la bande tous les ouvrages verticaux en contact avec la chape : murs, poteaux, cloisons, canalisations...
- En pose adhérente - sur support béton :
 - Le support doit être débarrassé de toute partie pouvant nuire à l'adhérence. Le repiquer si nécessaire.
 - Appliquez une barbotine réalisée en mélangeant 1 volume d'eau, 1 volume de ciment, 1 volume de **VPI LATEX**, 1 poignée de sable.
 - Appliquez la chape comme une chape traditionnelle, sur la barbotine fraîche.
- En pose non adhérente - sur support bois, carrelage, peinture de sol, chape :
 - Positionner un film de désolidarisation polyéthylène non perforé (type polyane) ou une sous-couche acoustique. Il doit épouser le support, en suivant les irrégularités et les angles et sans emprisonner les bulles d'air.
 - Les joints de fractionnement sont positionnés tous les 40 m² en pose désolidarisée, tous les 60 m² en pose adhérente et dans les deux cas, tous les 8 ml au plus.

- La désolidarisation et les joints de fractionnement doivent s'effectuer conformément au DTU 26.2.

Préparation du produit

- Utilisez une bétonnière, un malaxeur électrique ou une pompe.
- Taux de gâchage : **3,4 à 3,7 L** d'eau par sac de 14,5 kg.

Application

- Épaisseur d'application :
 - À partir de 3 cm minimum en pose adhérente, 4 cm en pose désolidarisée sur polyane et 5 cm sur sous-couche acoustique, et jusqu'à 20 cm maximum.
- **À la bétonnière ou au malaxeur**, verser 80 % de l'eau avant la chape confort, gâcher des sacs complets, malaxer 3 minutes puis verser les 20 % restant, malaxer 3 minutes.
- Veiller à ne pas rajouter d'eau supplémentaire.
- Mettre en œuvre sur le support préparé comme une chape traditionnelle, de manière homogène sur toute la surface.
- On pourra s'affranchir du treillis anti-fissuration.
- Respecter l'épaisseur minimum : 3 cm en pose adhérente béton, 4 cm en pose désolidarisée, 5 cm sur sous-couche acoustique mince ; sur le support ainsi que sur les éléments noyés (tuyaux, gaines, etc).
- Épaisseur maximum de 20 cm.
- Tirer à la règle.
- Ne pas talocher.
- Utiliser une lisseuse pour la finition.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.
- En cas de température élevée et forte exposition au vent, protéger à l'aide d'un film PE pendant 48 h pour éviter la dessiccation de la surface.
- Poser le revêtement de sol le plus rapidement possible, en fonction du tableau de recouvrement ci-dessous, au plus tard 28 jours après. Ne pas laisser **CHAPE CONFORT** nue.
- Durant le chantier, protéger **CHAPE CONFORT** par un chemin de circulation.
- **À la pompe** : utiliser une barbotine de graissage avant le passage des produits.
- Pour le ragréage :
 - Balayer la surface avant application du ragréage ou du revêtement de sol.
 - Utiliser un ragréage de type **PRÉPALISS 3** ou **PRÉPALISS 3 RÉNO** Sur primaire de type **PRIMA UNIVERSEL**.
 - Utiliser une colle à carrelage C2 minimum.
 - Pour un usage extérieur, c'est-à-dire balcons, loggias, coursives, la chape confort sera mise en œuvre impérativement en adhérent, avec une épaisseur minimum de 4 cm. Une natte d'étanchéité sera positionnée dans un délai minimum de 5 jours, entre la chape et le revêtement carrelé.

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C

Durée d'utilisation du mélange	30 min
Délai avant remise en circulation piétonne	24 h
REVÊTEMENTS ACCEPTANT UNE POSE DIRECTE	DÉLAIS
- Carrelage collé - Carrelage scellé	48 h Chape de scellement en pose adhérente à 48 h
- Parquet flottant - Revêtement stratifié	5 jours 5 jours
REVÊTEMENTS NÉCESSITANT UN RAGRÉAGE TYPE PRÉPALISS 3	ÉPAISSEUR
- Parquet collé	5 mm
- Moquette	6 mm
- Sol souple	6 mm